



ACTUALITES

JUIN-JUILLET 2019

- N° 72 -

LE MOT DU MAIRE



Chers Fontainaises, chers Fontainais,

Ce mot du Maire me permet de vous informer sur des points qui touchent notre vie quotidienne, le budget de la commune, la construction du gymnase, l'arrivée de la fibre optique et la lutte contre le frelon asiatique.

- Comme chaque année à pareille époque, le Conseil Municipal a voté le budget de la commune. Je voudrais rappeler et souligner les points suivants :
 - Les dotations de l'état continuent à baisser ;
 - Les taux communaux des impôts locaux restent inchangés depuis 2013, et ce, conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale de 2014 ;
 - Le financement des investissements 2019 (en particulier la construction du gymnase) est assuré. Nous avons dû recourir à l'emprunt en raison du retard pris par le projet immobilier de la rue de Fréville, et, par conséquent, de la recette qui lui est associée.
 - Nous avons intégré une somme destinée à couvrir le transfert de charges des compétences communales qui sont devenues au 1er janvier 2019 du domaine de la communauté urbaine.
- Les travaux de construction du gymnase ont commencé le 18 mars dernier. La livraison de cet équipement est attendue à la fin de cette année.
- L'arrivée de la fibre optique dans notre commune se précise. Vous avez pu remarquer que des travaux étaient en cours sur la voirie. La société Orange a fait une présentation aux élus en charge de ce dossier. Une réunion publique est prévue le 28 juin 2019 à 18h00, salle des mariages de la mairie.
- Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, la Préfecture de Seine Maritime coordonne maintenant la lutte contre cette espèce exotique envahissante. Un communiqué de la Préfecture est inséré dans cet Echo de Fontaine.

Pour terminer, un mot sur le 'Grand Débat' voulu par le Président, Emmanuel MACRON. Une partie de nos concitoyens ont participé à ce grand débat en proposant des contributions inscrites sur le « cahier de doléances et de propositions » qui était disponible en mairie. Ces remarques et propositions ont été transmises à Madame la Préfète le 25 février dernier.

Je vous souhaite chers concitoyens, chères concitoyennes, une bonne lecture.

Jean-Louis MAURICE

L'ECHO DE FONTAINE
Municipalité de Fontaine la Mallet



10^{ème} FETE DE LA MUSIQUE
Samedi 22 Juin 2019
Place Saint-Valéry
(Programme page suivante)



Programme de notre 10^{ème} Fête de la musique !



A partir de 18 h 45, le samedi 22 juin, la musique sera à l'honneur Place Saint-Valéry et fera vibrer et chavirer le cœur des Fontainais! Venez nombreux, déguisés si vous le souhaitez... la compagnie 'Les Tréteaux de Juillet' se propose de vous prêter des costumes, Catherine DUSSOS, 06.86.02.23.32.

Soirée dansante animée par trois groupes, 'BLACK AND WHITE ORCHESTRA', 'LOUISIANE & CAUX JAZZ BAND' et 'LUSIBANDA'.

L'association musicale de Fontaine la Mallet, un joueur d'orgue de barbarie et les associations fontainaises 'STEP & COUNTRY' et 'TOP DANSE' vous proposeront des concerts et des démonstrations de danse durant la soirée!

Restauration possible sur la place Saint-Valéry. Inscriptions et réservations auprès du bar-brasserie 'Le Saint-Valéry' (tél. : 02 35 20 21 25) ou auprès de la 'Boucherie HOMONT' (tél. : 02 35 55 92 62).



TONTES ET TRAVAUX BRUYANTS !

Pour le bien-être de tous, l'usage des appareils de jardinage et d'entretien des espaces verts (motoculteurs, tondeuses à gazon, etc...), à l'intérieur et à proximité des zones d'habitation, est autorisé sur certaines plages horaires.

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h

Dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.



Réunion publique d'informations sur l'arrivée de la fibre optique à Fontaine la Mallet, Vendredi 28 juin, à 18 h, salle des mariages de la mairie !



Le frelon asiatique, ou « frelon à pattes jaunes » est reconnu comme espèce exotique envahissante depuis 2018. C'est un prédateur des abeilles qui menace la filière apicole française et la biodiversité en général. Le frelon asiatique n'est pas agressif, sauf s'il se sent attaqué ou si l'on s'approche de son nid. La piqûre accidentelle par un frelon est douloureuse, et peut-être dangereuse pour les personnes allergiques, au même titre que toutes les piqûres de guêpes.

Au printemps, les nids de frelons asiatiques sont de petite taille, et se situent entre le sol et 6 m de hauteur maximum : sous un faîtage de toiture, un plafond de garage, du mobilier ou un abri de jardin, dans une haie... C'est à cette période que le nid est plus facile à détruire, avant que la colonie n'essaime, en été, et installe son nid à la cime des arbres, à une grande hauteur !

Afin d'organiser la destruction des nids de frelons asiatiques, une plateforme, financée par les Conseils départementaux de la Seine-Maritime et de l'Eure, est chargée de recenser et centraliser l'ensemble des demandes de destruction des nids de frelons. Elle apporte une expertise pour l'identification du frelon, et oriente le demandeur vers des professionnels référencés, certifiés pour l'utilisation des produits biocides, engagés à utiliser des méthodes et des produits sans danger pour l'environnement.

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques :

- Appelez la plateforme de lutte contre le frelon asiatique au : 02 77 64 57 76
- Ou, consultez le site internet de cette plateforme à l'adresse suivante : <http://www.frelonasiatique76.fr/>



Vous recherchez une assistante maternelle professionnelle, expérimentée et qualifiée pour accueillir et prendre soin de vos plus jeunes enfants... N'hésitez pas à demander la liste au secrétariat de la mairie de Fontaine La Mallet.



Dimanche 14 JUILLET
A l'occasion de la Fête Nationale, l'équipe municipale convie les Fontainais à participer à la traditionnelle Garden party qui se déroulera place Saint-Valéry le **Dimanche 14 juillet** à 11 h 30.



21 rue du Mougna
76290 - Fontaine-la-Mallet
Tél: 02 35 20 27 01
Mail : avf.fontainelamallet@sfr.fr



Tous à vos agendas pour noter les dates importantes de ce dernier trimestre de la saison des AVF :

- **Vendredi 14 juin 2019 à 19 h** : **Cocktail de fin de saison**, salle Lucien Gréverand, rue du Mougna, Fontaine la Mallet.
- **Jedi 5 septembre de 9 h30 à 18 h** : **Inscriptions** pour la saison 2019/2020, en présence des animateurs, salle des Expositions, rue du Mougna, Fontaine la Mallet.
Adhésions : **Fontainais** : 32 euros en individuel
 40 euros en couple
 Extérieurs : 42 euros en individuel
 50 euros en couple
- **Vendredi 20 septembre à 18 h** : **Assemblée Générale**, Salle Lucien Gréverand du Mougna, Fontaine la Mallet : élections pour un nouveau mandat.
- **Vendredi 18 octobre à 19 h** : **Soirée des Nouveaux Arrivants**, salle des mariages, Mairie de Fontaine la Mallet.
- **Vendredi 11 octobre au dimanche 13 octobre** : notre exposition annuelle, salle des mariages, mairie de Fontaine la Mallet.
(ou du vendredi 15 novembre au dimanche 17 novembre en Mairie de Fontaine la Mallet).

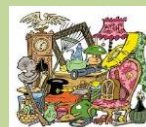
Une nouvelle activité, le **yoga du rire**, vous sera prochainement proposée (sous le couvert des AVF). Une démonstration aura lieu courant du mois de juin. L'information et la date seront relayées sur le panneau d'information de la commune. Si cette activité recueille votre enthousiasme, elle sera rajoutée à la liste de nos différents ateliers dès la rentrée.

Nous vous donnons rendez-vous **le jeudi 5 septembre** pour les inscriptions !



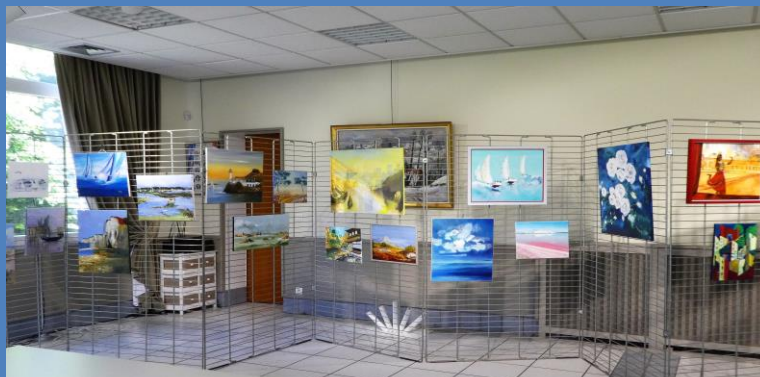
'LA SOURIS'

Rappel : 'Les Feux de la SAINT JEAN', samedi **29 JUIN**, à partir de **22 h**, au départ de la place Saint-Valéry. Retraite aux flambeaux dans les rues du village avant de rejoindre le bûcher qui sera allumé par les derniers mariés de l'année à Fontaine !



Vide-greniers de l'UF FOOTBALL
Dimanche 16 JUIN, de 8 h à 18 h, stade Gérard Hérouard, Fontaine la Mallet.

L'ATELIER DU MOUGNAN



L'atelier du Mougnan se porte bien avec 55 élèves inscrits, débutants ou confirmés. La peinture et le dessin sont des disciplines pratiquées depuis la création de l'association. Les cours de peinture à l'huile, d'acrylique, de pastel, d'aquarelle ou de dessin d'art sont dispensés par Christine RENAUX et Patrice LE QUEMENT, l'activité d'encadrement par Joël HULIN.

Un cours d'arts plastiques a été ouvert et est proposé aux jeunes de 6 à 12 ans avec comme animateur, Patrice LE QUEMENT. Ce nouveau cours développe la créativité de nos jeunes, le regard et le geste, en matière de peinture, dessin, modelage et découpage...

Le cours 'photo', entre dans sa 2^{ème} année d'existence, compte 8 élèves passionnés ! Alain LUTROT, membre de la Société Havraise de Photographie anime ce cours. Une partie du cours se déroule en salle pour approfondir les connaissances nécessaires en techniques photographiques, une autre partie en extérieur pour une mise en pratique, chacun exprime ainsi sa propre sensibilité.

L'Atelier du Mougnan reste à votre écoute. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez intégrer un cours même en cours d'année.

L'exposition des travaux réalisés dans nos différents cours durant l'année aura lieu **le samedi 15 juin de 15 h à 19 h et le dimanche 16 juin de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h** (entrée gratuite), salle des mariages de la mairie de Fontaine La Mallet.

Présidente, Mme Brigitte NOEL, tél. : 02.35.55.94.03.

Vice-président, Jean TREGER, tél. : 06.85.84.72.19.



Nous sommes une section très active, nous comptons 135 adhérents dont 95 adultes (4 hommes), 35 enfants et 5 séniors. Nos cours sont dispensés par 3 professeurs diplômés, Rachel, Jessica et Sandra. **Pour un cours de gymnastique dynamique**, venez nous rejoindre le lundi soir de 18 h à 19 h ou de 19 h 10 à 20 h 10, centre culturel du Mougnan (bat C), le jeudi matin de 9 h 15 à 10 h 15 ou de 10 h 15 à 11 h 15, salle Dupas ou le jeudi soir de 18 h à 19 h, salle Dupas. **Pour un cours de cardio**, le mardi de 18 h 30 à 19 h 30, salle Dupas. **Pour un cours de Pilates**, le mardi de 19 h 45 à 21 h 15, salle Dupas. **Vous désirez garder votre autonomie** le plus longtemps possible... venez rejoindre notre cours le vendredi de 14 h à 15 h, salle Dupas. **Nous proposons un cours d'éveil corporel aux enfants de 3/5 ans**, le mercredi de 15 h 15 à 16 h 15 et **un cours de GRS** pour ceux âgés entre **6 et 11 ans**, le mercredi de 13 h 30 à 15 h, salle Dupas.

Nos cours sont variés et se déroulent en musique. Nous travaillons en extérieur pour clôturer la saison fin juin. Les enfants du cours de GRS vous enchanteront lors de leur spectacle de fin d'année organisé par Rachel.

Le bureau, Anne-Marie, Sylvie, Marie-Claude, Françoise.

